



Pacte Mondial
Réseau France

« Donner un visage humain au marché mondial » : vingt-cinq ans après, les entreprises ne renoncent pas

Par Nils Pedersen, Délégué général du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France

Il y a vingt-cinq ans, à la tribune du Forum de Davos, Kofi Annan posait les fondations de ce qui allait devenir le Pacte mondial des Nations unies. « Nous devons choisir entre un marché mondial guidé uniquement par la recherche de profits immédiats, et un marché à visage humain », déclarait celui qui était alors Secrétaire général des Nations unies. Aux entreprises, Kofi Annan proposait un pacte fondé sur des principes universels : les droits humains, les droits du travail, la protection de l'environnement, puis la lutte contre la corruption. Cette initiative, bien que volontaire, créait des devoirs. Celle-ci supposait pour l'entreprise de rendre des comptes, de contribuer activement à l'intérêt général, qui dépasse les frontières et les marchés. Elle reposait également sur l'idée qu'une prospérité durable ne peut exister sans règles communes, sans cadre éthique, sans responsabilité mutuelle. Lors du lancement du Pacte mondial en France, Jacques Chirac, Président de la République, ajoutait que, ce faisant, les entreprises engageaient « leur responsabilité » et « leur réputation, sous le regard des États et de la société civile ». L'exigence était forte.

Une génération plus tard, l'avenir est pétri d'incertitudes et ces défis restent immenses. Les scientifiques du GIEC nous alertent sur le dépassement du seuil de réchauffement symbolique de +1,5 °C. Les inégalités demeurent criantes. Le multilatéralisme est fragilisé. Face à l'ampleur du chemin qu'il reste à parcourir, le doute existe. Il est légitime. Le premier réflexe consisterait à voir le verre à moitié vide : remettre en cause les engagements déjà pris, les percevoir comme de simples déclarations d'intention, ou être tenté de revoir l'ambition à la baisse. Mais il peut aussi être utile de regarder le verre à moitié plein. Depuis 25 ans, la réponse s'organise. Et elle passe, et continuera de passer, par les entreprises. Le Pacte mondial est désormais la plus vaste initiative dédiée à la durabilité et à la responsabilité des entreprises à l'échelle internationale. Près de 25 000 entreprises dans 160 pays s'y engagent. Elles reconnaissent que leur activité ne peut ignorer les enjeux sociaux et environnementaux. Elles choisissent de conjuguer croissance économique et engagement collectif.

Ces transformations ne sont pas les révolutions spectaculaires dont on rêve parfois, et qui risquent de rester incantatoires. C'est une révolution silencieuse, un basculement progressif. Les droits humains irriguent les chaînes de valeur mondialisées. Le climat, la biodiversité ou encore l'inclusion deviennent peu à peu des enjeux stratégiques. Enfin, la responsabilité sociétale pénètre les conseils

d'administration. Désormais, 63 entreprises françaises (et 780 dans le monde) s'engagent à garantir un salaire décent – c'est-à-dire un niveau de vie couvrant les besoins essentiels du salarié et de sa famille – à 100 % de leurs salariés dans le monde d'ici 2030. Mais cette montée en puissance, parce qu'elle est progressive, échappe souvent à une opinion en attente de marqueurs clairs de ruptures. C'est pourtant cette démarche de progrès qui permet de tenir dans la durée. C'est ce travail invisible, patient, que le Pacte mondial rend visible.

Face à tous ces défis sociaux et environnementaux, l'État reste essentiel, pour impulser, orienter, réglementer. Mais il ne peut agir seul. Si en France, les dépenses du secteur privé ne représentent qu'environ 43 % du PIB, elles dépassent 50 % en moyenne dans l'Union européenne, et atteignent jusqu'à 75 % dans certains pays d'Afrique. Par ailleurs, le secteur privé représente près de 80 % de l'emploi en France. De fait, aucune transformation économique et sociale ne pourra s'opérer sans le concours et la participation active du secteur privé.

L'Agenda 2030, adopté en 2015 par les Nations unies, et ses 17 Objectifs de développement durable, offre un référentiel clair : un horizon partagé, et surtout une grammaire commune pour les États, le secteur privé et la société civile. Son approche est holistique : un bénéfice pour le climat peut s'accompagner d'effets négatifs sur la biodiversité ou l'égalité des genres. Aucune entreprise ne peut se targuer de mener des projets agissant pleinement sur tous ces enjeux. Même les plus engagées doivent arbitrer, car nul ne peut à lui seul résoudre l'ensemble des défis climatiques, sociaux ou environnementaux. C'est précisément ce que propose l'Agenda 2030 : une invitation à aller de l'avant, pas à renoncer.

Le Pacte mondial vise précisément à accompagner les entreprises en ce sens, offrant un cadre de référence international et mettant à disposition une palette d'outils concrets. Et surtout, il crée un espace de dialogue entre entreprises, pouvoirs publics, syndicats, chercheurs, ONG. Il ne s'agit pas de distribuer bons points et mauvais points, mais d'être aux côtés de celles et ceux qui veulent avancer.

Il nous reste cinq ans pour remettre en mouvement l'Agenda 2030, fondé sur l'idée que la prospérité n'a de sens que si elle ne laisse ni les peuples ni la planète de côté. Cinq ans pour démontrer qu'aucun acteur ne peut agir seul, et que chacun doit accepter sa part de responsabilité. Cinq ans pour renforcer ce lien volontaire, mais structurant, qui fait tenir ensemble les acteurs d'une même société. Ce contrat social là est notre raison d'être.

Le Pacte mondial, en ce sens, est l'un des rares espaces multilatéraux favorisant la coopération des acteurs économiques, politiques et sociaux. Il rappelle que le progrès ne se décrète pas : il se construit. Avec humilité, avec ambition, et avec lucidité.